

**VILLE DE VILLERS-SUR-MER**  
**COMITE DE REFLEXION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**  
**Compte-rendu du n°28 – Réunion du 7 avril 2012**

Etaient présents : Catherine Vincent, Ioana Macker, Alain Tissot, Jean-Claude Vauxion, Nina Wolmark.

Excusés : Colette Guillem, Louise Sirakian, Dany Leroy, Sylvie Goguet.

**1. Approbation du compte-rendu n°27 de la réunion du 6 mars 2012**

Les participants approuvent ce compte-rendu.

**2. Article de Ouest-France sur la prolifération des ragondins**

Catherine Vincent informe les participants qu'elle a précisé à la journaliste, auteure de l'article sur les ragondins, qu'aucune prime n'était donnée aux chasseurs de ragondins dans le marais. Les services municipaux se chargeant de leur régulation.

**3. Tri sélectif**

Catherine Vincent informe les participants qu'un tri des papiers et matières plastiques récupérables va être mis en place dès la mi-avril dans les services suivants : mairie principale et mairie annexe, services techniques, Paléospace, Villare, Office de Tourisme, écoles et bureau de poste.

Nina Wolmark émet la remarque suivante : serait-il possible que la mairie distribue des sacs biodégradables pour la collecte des déchets verts comme à Blonville?

Catherine Vincent en fera la demande mais indique que cela est coûteux pour la collectivité.

Alain Tissot indique qu'il n'y a plus de distributeur de papier pour s'essuyer les mains dans les toilettes du Villare. Catherine Vincent lui indique que cela est une volonté de la mairie pour lutter contre le gaspillage de papier; des séchoirs à mains seront progressivement installés dans tous les lieux publics de la commune.

**4. Compte-rendu d'une visite de la 4CF sur le site de traitement des déchets GDE à Rocquancourt**

Catherine Vincent décrit rapidement cette visite proposée aux membres de la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie le 8 mars dernier. Il s'agissait de découvrir les installations du Groupe Guy Dauphin Environnement qui est en charge du traitement de nos déchets recyclables.

Une visite similaire pourrait être envisagée pour les membres de notre comité.

## **5. Journées du Patrimoine**

Les différents artisans et entrepreneurs du Domaine de Bouquetôt (propriété de la 4CF sur la commune de Saint Pierre Azif) organisent une grande fête-découverte de leurs activités dans le cadre des Journées du Patrimoine, le dimanche 16 septembre 2012. Visites guidées, conférences et dégustations de produits du terroir seront proposées.

## **6. Exposition « Comment rhabiller sa maison pour l'hiver? »**

Cette exposition, proposée par le C.A.U.E. De la Sarthe, aura lieu de 3 au 19 mai prochains au Villare. Le vernissage aura lieu le vendredi 4 mai à 18h30; venez nombreux!

## **7. Fête des voisins**

Catherine Vincent indique aux participants que, pour des raisons de restrictions budgétaires, l'Office de Tourisme n'organisera pas cette année la Fête des voisins prévue le 1er juin 2012. Mr Vauclin a également indiqué que cette manifestation doit normalement être organisée par les particuliers eux-même, soit parce qu'ils habitent le même quartier, soit parce qu'ils sont membres de la même copropriété.

Les participants proposent de reconduire tout de même cette fête; il est proposé d'en discuter lors de la prochaine réunion du comité début mai sachant que Catherine Vincent va faire le nécessaire pour que des affiches et des « flyers » officiels soient achetés.

## **8. Questions diverses**

Jean-Claude Vauxion indique que les cailloux du petit square situé rue du 8 mai se retrouvent sur la route, et demande s'il serait possible de mettre en herbe cet endroit.

Catherine Vincent lui répond que les services municipaux ont déjà beaucoup de travail pour entretenir tous les espaces verts et les plantations de la commune et que cela leur créera une charge supplémentaire. Elle soumettra tout de même le problème en réunion de municipalité.

Jean-Claude Vauxion indique que les voitures roulent trop vite rue du 8 mai et demande si la pose d'un ralentisseur dans cette rue pourrait être envisagé. Catherine Vincent lui répond qu'il n'est pas possible d'installer des ralentisseurs partout, et que la vitesse est limitée à 50 km/h en ville. Les conducteurs doivent respecter le code de la route.

Un participant demande si la pose de panneaux indiquant les lieux de collecte de tri sélectif est possible? Catherine Vincent en fera la demande auprès de la municipalité.

## **9. Horaires des réunions du comité**

Les participants constatent que les réunions du samedi n'ont pas attiré beaucoup de monde et, au contraire, gênent plusieurs fidèles membres du comité.

Il est donc décidé de maintenir celle prévue en juin mais de revenir aux réunions mensuelles le mardi à 20h30.

## **10. Prochaines dates de réunion**

Mardi 15 mai à 20h30

Samedi 16 juin à 17h30

La séance est levée à 19h00.